

2025-2026

GUIDE DU MEMBRE ET PARTENAIRE

Ce guide présente les grandes lignes du fonctionnement de la Chambre de Commerce et d'Industrie Gabon-Canada (CCIGC). Il a pour objectif de vous fournir une vue d'ensemble de nos activités, de nos services et des attentes vis-à-vis de nos membres. Pour des informations plus détaillées, les adhérents sont également invités à consulter la charte et les statuts de la Chambre, qui définissent de manière précise son organisation et ses règles de fonctionnement.



SOMMAIRE

- Message de bienvenue
- À propos de la CCIGC
- Nos objectifs
- Vision, Valeurs
- Notre équipe
- Lexique de la CCIGC
- Extrait des statuts de la CCIGC
- Nos services et programmes
- Types d'adhésion
- Avantages de l'adhésion
- Types de partenariats
- Coordonnées

MESSAGE DE BIENVENUE



Flora Mengue

Membre fondateur

Derrière chaque grande initiative se cache une vision audacieuse, portée par la persévérance et la détermination.

La Chambre de commerce et d'industrie Gabon-Canada (CCIGC) incarne cette ambition, celle de créer un véritable pont économique entre deux nations, le Gabon et le Canada.

Initialement fondée pour soutenir les entreprises créées par des Canadiens d'origine gabonaise, la CCIGC a su évoluer pour représenter désormais l'ensemble des acteurs économiques des deux pays.

Cette évolution marque une nouvelle étape : celle d'une chambre bilatérale engagée à défendre les intérêts des entreprises membres au Canada et au Gabon, à stimuler les partenariats d'affaires et à favoriser un développement des affaires inclusif, ouvert à toutes les entreprises souhaitant s'intégrer dans le commerce international.

À travers ses initiatives, la CCIGC met en lumière des entrepreneurs visionnaires, qu'ils soient au Canada ou au Gabon, et leur offre une plateforme pour se connecter, collaborer et croître.

Notre mission est de stimuler les affaires, de créer des opportunités et de renforcer les liens économiques entre le Canada et le Gabon, dans un esprit de respect, de transparence et de collaboration.

Notre ambition demeure la même : inspirer les entrepreneurs de la diaspora gabonaise et encourager la création de structures similaires à travers le monde.

Car chaque initiative, aussi modeste soit-elle, contribue à bâtir un Gabon prospère et influent, soutenu par une diaspora engagée et un réseau international solide.



Wilfrid Amvane
Membre fondateur



Stéphane Oyono
Membre fondateur



Jean-Claude Tremblay
Membre fondateur



À PROPOS DE LA CCIGC

La Chambre de commerce et d'industrie Gabon-Canada (CCIGC) est un organisme indépendant et bilatéral qui favorise les échanges commerciaux entre le Canada et le Gabon. En tant que réseau d'affaires sérieux, la CCIGC soutient les entreprises canadiennes et gabonaises dans le développement de leurs activités, organise des ateliers et événements, et représente leurs intérêts auprès des décideurs.

NOS OBJECTIFS



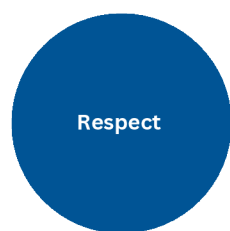
NOTRE VISION

Dans le cadre de son développement et afin de mieux refléter la portée bilatérale de sa mission, la Chambre de commerce et d'industrie Gabon-Canada (CCIGC) adopte désormais cette dénomination commerciale.

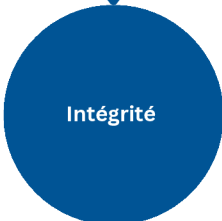
Cette évolution traduit notre volonté d'incarner pleinement les relations économiques entre le Canada et le Gabon. En soutenant les entreprises et les entrepreneurs des deux pays, la CCIGC se positionne comme un catalyseur de croissance, de coopération et d'innovation, favorisant la collaboration et la création de partenariats durables.

À travers ses initiatives, la CCIGC œuvre à renforcer la présence économique du Gabon à l'international, tout en contribuant à l'intégration des entrepreneurs dans l'écosystème d'affaires nord-américain et au développement d'opportunités bilatérales et multilatérales.

NOS VALEURS



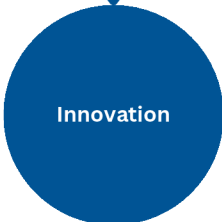
Promouvoir le respect mutuel entre les membres, les partenaires et les parties prenantes, en reconnaissant l'importance des divers points de vue et contributions de chacun. Respecter la charte ainsi que toutes les politiques internes de la chambre.



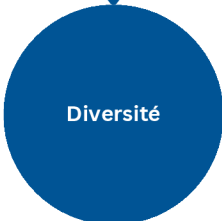
Agir avec honnêteté, sincérité et transparence dans toutes nos activités.



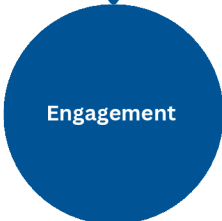
Encourager le partenariat et le travail d'équipe pour atteindre des objectifs communs.



Promouvoir l'innovation et l'amélioration continue dans le domaine commercial.



Valoriser la diversité culturelle et professionnelle, en créant un environnement inclusif.



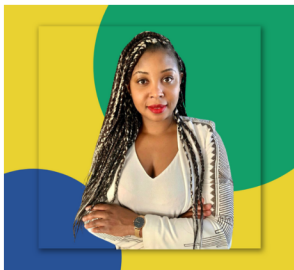
S'engager à soutenir nos membres et à représenter leurs intérêts de manière proactive.



Avoir l'audace de créer de la valeur économique, le courage d'entreprendre et la résilience face aux défis.

NOTRE ÉQUIPE

CONSEIL DES MEMBRES FONDATEURS



Flora Mengue

FM Consultants ERP Inc.



Wilfrid Amvane

Corporation Purelight Inc.



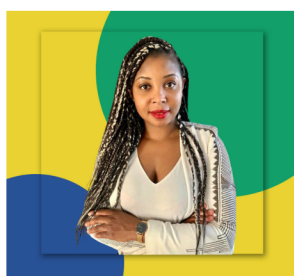
Jean-Claude Tremblay

Géo Bouchées & Cocktails



Stéphane Oyono

LA PERMANENCE



Flora Mengue

Présidente - directrice générale

LA CCIGC RECRUTE !

Afin de soutenir sa croissance et d'atteindre ses objectifs stratégiques, la Chambre de commerce et d'industrie Gabon-Canada (CCIGC) recrute pour plusieurs postes clés au sein de son organisation.

Si vous souhaitez contribuer activement au développement des relations économiques entre le Canada et le Gabon, venez nous aider à rendre notre équipe encore plus dynamique et engagée !

LEXIQUE CCIGC

LEXIQUE DE LA CCIGC

Le présent lexique a pour objectif de faciliter la compréhension du fonctionnement et des principaux termes utilisés au sein de la Chambre de commerce et d'industrie Gabon-Canada (CCIGC).

- **Membre actif** : Entreprise ou professionnel ayant adhéré à la CCIGC et payé sa cotisation annuelle. Dispose du droit de parole et de vote aux assemblées.
- **Membre d'honneur** : Représentant diplomatique ou personnalité de haut rang apportant un appui institutionnel à la CCIGC. Participe aux activités et événements sous une bannière honorifique. N'a pas de droit de parole ni de vote, mais peut assister aux assemblées.
- **Partenaire** : Entreprise ou organisation ayant conclu une entente avec la CCIGC dans le cadre de ses axes stratégiques.
- **Membre du réseau** : Personne ou entité suivant les actualités de la CCIGC via les médias sociaux ou l'infolettre. Pas de droits ni avantages, sauf si elle devient membre actif.
- **Axes stratégiques** : Les trois piliers d'action de la CCIGC : Affaires, Sensibilisation et Formation, Représentation.

ORGANES DE LA CCIGC

La CCIGC possède cinq niveaux : Conseil des membres fondateurs, Assemblée générale, Conseil d'administration, Comités de travail et Direction régionale.

- **Conseil des membres fondateurs** : Organe chargé de garantir la pérennité de la CCIGC, avec droit de veto sur toute décision majeure contraire aux valeurs ou à la vision de l'organisation.
- **Assemblée générale** : Réunit tous les membres actifs pour approuver rapports, comptes et orientations stratégiques. Élection du Conseil d'administration.
- **Conseil d'Administration** : Dirige et supervise les activités de la CCIGC. Nomme le PDG et décide de la stratégie, des projets et de la création de bureaux régionaux.
- **Comités de travail** : Groupes de bénévoles mandatés pour soutenir le Conseil d'Administration sur des projets ou axes stratégiques spécifiques. Présentent leurs recommandations au Conseil.
- **Direction régionale** : Responsables régionaux chargés de mettre en œuvre le plan d'action et d'atteindre les objectifs dans leur région.

EXTRAIT DES STATUTS DE LA CCIGC

EXTRAIT DES STATUTS DE LA CCIGC

ARTICLE 16 : CRITÈRES D'ADHÉSION

16.1 Toute personne physique ou morale, en tant qu'entreprise détenue majoritairement par des individus d'origine gabonaise, peut devenir membre de la CCIGC.

16.2 Toute personne physique ou morale, en tant qu'entreprise, peut devenir membre de la CCIGC même si les propriétaires ne sont pas d'origine gabonaise, à condition qu'ils soient intéressés par les relations commerciales entre le Canada et le Gabon.

16.3 La CCIGC se réserve le droit de refuser d'emblée l'adhésion à toute entreprise opérant dans un domaine illégal ou non conforme aux lois canadiennes ou internationales.

ARTICLES 17: PRÉCISIONS SUR LES MEMBRES DE LA CCIGC

La CCIGC compte deux catégories de membres :

1. Catégorie A – Membres actifs :

Comprend les membres fondateurs et les adhérents (entreprises ou professionnels).

- Doivent avoir fait une demande d'adhésion et payé la cotisation annuelle.
- Ont droit de vote lors des assemblées des membres :
 - Une entreprise = une voix, quel que soit le nombre de représentants.
 - Un professionnel ou travailleur autonome = une voix.

2. Catégorie B – Membres d'honneur :

Comprend des personnalités diplomatiques ou honorifiques.

- N'ont ni droit de vote ni droit de parole en assemblée.
- Peuvent assister aux assemblées sur invitation.

EXTRAIT DES STATUTS DE LA CCIGC

EXTRAIT DES STATUTS DE LA CCIGC

17.3 REFUS D'ADHÉSION D'EMBLÉE

L'adhésion à la Chambre de commerce et d'industrie Gabon-Canada (CCIGC) peut être refusée aux entreprises dont les activités sont jugées contraires aux lois en vigueur ou aux valeurs fondamentales de la CCIGC. En particulier, toute entreprise opérant dans un domaine illégal ou non conforme aux lois canadiennes ou internationales sera exclue.

Sont notamment considérés comme domaines illégaux :

- Le trafic de stupéfiants
- Le blanchiment de capitaux
- Les pratiques de fraude ou d'escroquerie
- Les activités de contrefaçon de biens et services
- La contrebande, qu'elle soit de gros ou de détail (notamment de tabac, d'armes, d'alcool, de produits alimentaires et de personnes)
- Le braconnage ou l'exploitation illégale de ressources naturelles sans autorisation
- Le trafic sexuel

La CCIGC se réserve le droit de refuser l'adhésion, à sa discrétion, si elle considère qu'une entreprise représente un risque pour son intégrité ou son image.

EXTRAIT DES STATUTS DE LA CCIGC

EXTRAIT DES STATUTS DE LA CCIGC

ARTICLE 24 : BONNE CONDUITE

Tous les membres de l'organisation, sans exception, s'engagent à :

- 1.** Respecter les lois, les règlements et politiques applicables à la CCIGC.
- 2.** S'abstenir d'utiliser les biens de la CCIGC à des fins personnelles ou au bénéfice d'un tiers.
- 3.** S'abstenir de toute alliance ou concertation visant à nuire à la CCIGC ou à influencer les votes de manière contraire à la vision, aux valeurs et à la mission de la CCIGC. En cas de telles pratiques, les membres fondateurs de la CCIGC disposent d'un droit de veto.
- 4.** S'abstenir de prendre position publiquement contre les décisions de la CCIGC.
- 5.** Éviter de tenir des propos ou de commettre des gestes susceptibles de porter atteinte à la réputation de la CCIGC, de ses administrateurs, dirigeants, membres ou employés, y compris tout acte de manque de respect, de discrimination, de harcèlement ou d'inconduite sexuelle.

Dans l'éventualité où un membre ou un groupe de membres ne respecte pas le présent article, le conseil d'administration pourra expulser ledit membre ou lesdits membres, conformément à l'article 58 et à l'alinéa 58.1 des présents règlements administratifs.

NOS SERVICES



Activités

Réseautage,
formation, visites
d'entreprises, etc.



Programmes

Programmes de soutien aux
entreprises (démarrage,
performance, propulsion, etc.)



Événements majeurs

Missions économiques, forums
économiques, journées de
connexion (donneurs
d'ordre/fournisseurs), foires
commerciales (Made in Gabon,
Made in Canada), etc.



Services divers aux entreprises

Renforcez votre image de
marque grâce à nos outils
numériques et notre kit
média, en diffusant votre
publicité sur notre site et
dans nos infolettres.

NOS PROGRAMMES

Démarrage +

Le programme Démarrage + accompagne les entrepreneurs dans la transformation de leur idée en entreprise concrète. Il offre un soutien continu, de la phase de préparation jusqu'au lancement des activités, pour assurer une base solide et maximiser les chances de succès.

Performance +

Le Programme Performance + est conçu pour aider les entreprises à optimiser leur efficacité et à améliorer leurs performances globales. En se concentrant sur l'excellence opérationnelle, la gestion des talents et l'innovation, ce programme fournit aux entreprises les outils et les stratégies nécessaires pour atteindre leurs objectifs de manière durable et compétitive.

NOS PROGRAMMES

SUITE

Propulsion +

Le programme Propulsion + accompagne les entreprises dans leur phase de croissance en leur fournissant les ressources et le soutien nécessaires pour accélérer leur développement. Ce programme cible les besoins stratégiques, opérationnels et financiers afin d'aider les entreprises à franchir de nouvelles étapes et à maximiser leur impact sur le marché.

Podium CCIGC

Le Podium CCIGC vise à récompenser les efforts des entreprises les plus performantes, évaluées selon quatre critères :

- Gestion financière
- Gestion des opérations
- Gestion des ressources humaines
- Gouvernance d'entreprise



CRITÈRES D'ADHÉSION

La Chambre de commerce et d'industrie Gabon-Canada (CCIGC) est ouverte à toutes les entreprises, organisations, institutions, professionnels et étudiants intéressés par le développement des relations d'affaires entre le Canada et le Gabon.

Les entreprises souhaitant adhérer doivent être légalement enregistrées auprès des autorités compétentes au Canada ou au Gabon.

Toutes les demandes d'adhésion se font exclusivement en ligne sur notre site officiel: **www.ccigabon-canada.ca**

Pour toute question ou assistance, veuillez communiquer avec la CCIGC :

Téléphone / WhatsApp : +1 514-839-0687

Courriel : info@ccigabon-canada.ca

CATÉGORIES D'ADHÉRENTS

Chambre de commerce dédiée aux entreprises intéressées par les relations d'affaires entre le Gabon et le Canada.

Les membres actifs, qu'ils soient basés au Canada ou au Gabon, paient une cotisation annuelle selon leur catégorie. Chaque entreprise adhérente, quel que soit le nombre de ses délégués, dispose d'un droit de vote lors des assemblées de la chambre.

Tarifs 2025-2026 | Catégories de membres et cotisations

Catégorie	Tarif annuel Canada (CAD + taxes)	Tarif annuel Gabon (FCFA)	Délégués
Étudiant / Jeune professionnel	100 \$	40 000 Fcfa	1
Professionnel / Entreprise individuelle	575 \$	200 000 Fcfa	1
Start-up / Petites entreprises (<5 ans ou <10 employés)	575 \$	200 000 Fcfa	Jusqu'à 3
OBNL / ONG	250 \$	100 000 Fcfa	illimité
Corporations / Institutions < 500 000 \$ de chiffre d'affaires	975 \$	380 000 Fcfa	Jusqu'à 10
Corporations / Institutions > 500 000 \$ de chiffre d'affaires	1475 \$	580 000 Fcfa	illimité, plus 250 \$ de crédit disponible

LES AVANTAGES D'ÊTRE MEMBRE

Un membre (une entreprise) est considéré comme en règle s'il a payé sa cotisation annuelle et respecte la charte ainsi que les règlements de la chambre. Nos membres bénéficient de nombreux avantages.

AVANTAGES

Une entreprise en règle dispose d'une (1) voix lors des assemblées générales annuelles.

En fonction de leur catégorie, les membres bénéficient des avantages suivants :

- Tarifs préférentiels lors des activités et événements de la Chambre.
- Une annonce de bienvenue gratuite avec le logo et la description du membre, envoyée à tous les membres dans le bulletin d'information (CCIGC Hebdo).
- Une publication gratuite dans la section « Profil de membre » sur le site web de la Chambre, également partagée sur les réseaux sociaux de la Chambre pour accroître leur visibilité.
- Affichage des logos des membres sur la bannière de la Chambre lors des événements majeurs.

NOS PARTENAIRES

La CCIGC rassemble des acteurs engagés autour de projets innovants pour dynamiser la coopération économique et commerciale entre le Gabon et le Canada, tout en valorisant les entreprises membres. En devenant partenaire, vous jouez un rôle clé dans leur rayonnement et leur développement. Ensemble, transformons les idées en actions concrètes !

➤ **GRANDS PARTENAIRES (INSTANCES PUBLIQUES OU INSTITUTIONS) *****

Les organismes gouvernementaux, les sociétés d'État et les institutions financières qui soutiennent nos activités.

➤ **PARTENAIRES D'EXCELLENCE (ORGANISMES DE SOUTIEN À L'ENTREPRENEURIAT) *****

Les organismes d'aide à l'entrepreneuriat qui offrent des services ou produits en soutien à nos activités et contribuent activement à la réussite de nos initiatives.

➤ **PARTENAIRES PRIVILÉGIÉS: 2000\$ L'ANNÉE**

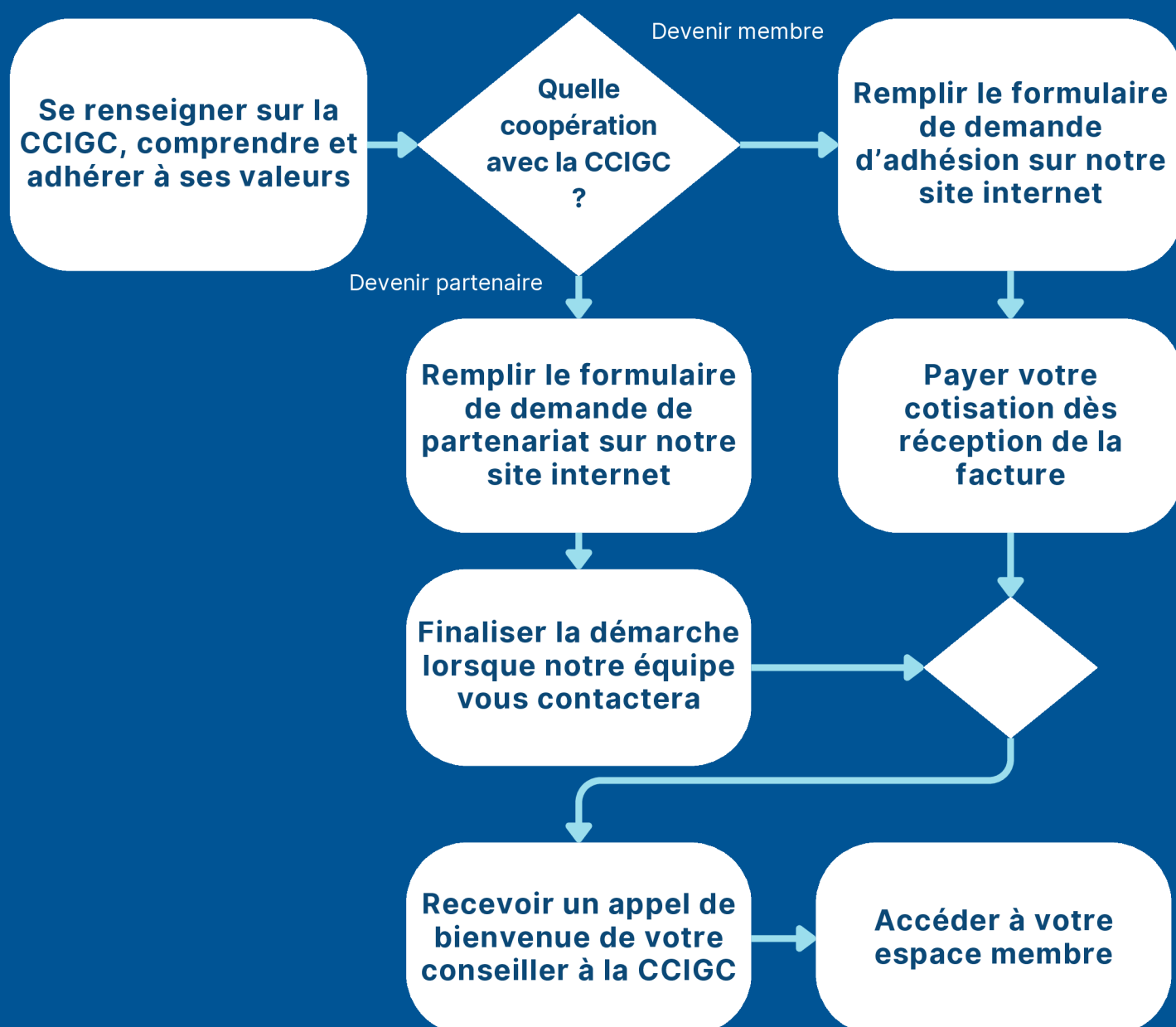
Les entreprises du secteur privé qui soutiennent nos activités bénéficient d'un réseau stratégique pour accroître leur visibilité. En devenant partenaires privilégiés, elles profitent de nombreux avantages, notamment :

- Une mise en avant lors de nos événements majeurs
- L'adhésion de l'entreprise comme membre de la CCIGC incluse dans le partenariat,
- Des passes pour nos événements (de 1 à 5, selon les occasions).

***Les prix varient en fonction de l'accord, contactez-nous

PROCESSUS D'ADHÉSION

Suivez les étapes suivantes pour devenir membre ou partenaire de la CCIGC.





CONTACTEZ LA CCIGC

TÉLÉPHONE

Information générale (Canada et Gabon) : +1 514 839-0687

COURRIELS OFFICIELS :

Information générale (Canada et Gabon) : info@ccigabon-canada.ca

Adhésion à la CCIGC :

adhesion@ccigabon-canada.ca

Signalement fraude et corruption :

signalement.corruption-fraude@ccigabon-canada.ca

COMITÉS :

Comité bois : bois@ccigabon-canada.ca

Comité Développement durable : d.durable@ccigabon-canada.ca

ADMINISTRATION

Conseil d'administration CCIGC : administration@ccigabon-canada.ca

Finance : finance@ccigabon-canada.ca

Média : media@ccigabon-canada.ca

Confidentialité / Privacy : privacy@ccigabon-canada.ca



LA CCIGC

Promotion des affaires Gabon - Canada

Nous rejoindre

info@ccigabon-canada.ca

www.ccigabon-canada.ca